

Image not found or type unknown



Sci et protection patrimoniale

Par **hiroito**, le **27/08/2008** à **22:53**

Bonjour, j'ai une SCI familiale qui a un bien à destination de location fait entrer un nouveau membre à l'occasion d'un investissement locatif supplémentaire d'une valeur équivalente au premier bien. Est-il possible de protéger le 1er bien en cas de litige entre les membres de la SCI ? Si oui comment protéger ? Merci